

Le Parc naturel régional des Alpilles invité au Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation pour parler agroécologie

Le Parc naturel régional des Alpilles était invité par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, sur proposition de la Fédération Nationale des PNR, à intervenir lors du séminaire « **Comment favoriser la transition agroécologique dans les territoires et dans les filières** », qui s'est déroulé à Paris le mardi 19 juin.

En effet, l'agriculture est la clef de voûte de la Charte du Parc des Alpilles dont les terres agricoles occupent près de la moitié du territoire et qui compte plus de 1000 exploitations dans lesquelles travaillent plus de 10% de la population active. Le Parc, notamment au travers du programme européen LIFE des Alpilles, promeut le développement des pratiques agricoles alternatives. Cela comprend des actions concrètes avec des agriculteurs volontaires pour tester de nouvelles techniques favorables à la biodiversité et économiquement rentables, mais aussi par des journées de formation et d'échanges avec des spécialistes dans le domaine. En parallèle, le Parc mène avec le Parc de Camargue un projet LEADER sur le développement des pratiques agroécologiques et participe au programme PEI (Partenariat Européen pour l'Innovation) dans le cadre du FEADER Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur 2014-2020 « Intégrer des animaux en cultures pérennes : une démarche agroécologique à accompagner en Provence-Alpes-Côte d'Azur » pour faciliter des complémentarités entre les éleveurs et les arboriculteurs.

Fort de cette expérience, le Parc des Alpilles a été appelé par la Fédération nationale pour représenter les Parcs et pour partager son expérience lors de ce séminaire qui a réuni plus d'une centaine de participants, professionnels du monde agricole, publics et privés.

Suite à la présentation des travaux du Comité d'évaluation de l'agroécologie du Ministère, Sylvain DELLA TORRE, chargé de mission Agriculture durable au Parc des Alpilles a participé à la table ronde « Comment accélérer la transition agroécologique au niveau des territoires » aux côtés de Luc MAURER, Directeur de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, DRAAF Hauts de France, Olivier ALLAIN, Vice-président de la Région Bretagne et Agnès CARLIER, chef du service gestion des ressources en eau et agriculture de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

L'intervention du Parc naturel régional des Alpilles a permis de démontrer, au travers de ses actions, le rôle fondamental du Parc, et des Parcs naturels régionaux en général, en faveur de la mise en place de pratiques agricoles alternatives favorables à la biodiversité, en prenant en compte leurs enjeux, le mode de valorisation des produits, ou encore les liens avec l'agritourisme et le foncier agricole ainsi que la diffusion de ces pratiques sur l'ensemble du territoire.

Cette journée a permis de confirmer la place prise dorénavant par l'agroécologie dans les politiques publiques et le rôle moteur des Parcs naturels régionaux dans le développement de ces pratiques.

Pour en savoir plus : <http://agriculture.gouv.fr/comment-favoriser-la-transition-agro-ecologique-dans-les-territoires-et-dans-les-filieres>

Maison du Parc naturel régional des Alpilles - 2 boulevard Marceau - 13210 Saint-Rémy-de-Provence
T. 04 90 90 44 00 | F. 04 90 90 03 76 | contact@parc-alpilles.fr | www.parc-alpilles.fr